L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Quarante-sixième année. — N° 309. (EDITION DU MATIN) MARDI 5 NOVEMBRE 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5. — A Mouvaux, chez M. Henri Lenoux, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le *Journal de Roubaix* est en vente dans les principaux Kiosques et Bibliothèques de Paris.

LE MAIRE VAILLAUDET

Quand les professeurs entrent dans la politique, ils ont une tendance à marcher plus vite que les autres ; surtout lorsqu'ils ne possèdent que cette demi-science qui confère le double orgueil.

Est-ce l'habitude de vivre au milieu des conceptions philosophiques les plus contradictoires qui les revêt de scepticisme ou la fréquentation des générations passées qui les fait impatients en face des systèmes politiques à lente révolution, est-ce enfin leur aptitude à résoudre vite les problèmes les plus abstraits et à dégager les *inconnus* qui les porte tout de suite au bout extrême des théories qu'ils adoptent, ou simplement le mauvais exemple de M. Jaurès que, ne pouvant égaler en talent, ils dépassent en doctrine, — il n'en est pas moins certain qu'on en rencontre beaucoup trop, dans la politique, sur les chemins qui mènent à l'abîme.

Il y a quelques semaines à peine, l'Université rejetait de son sein révolté le professeur Hervé, rédacteur de l'odieux journal antimilitariste, *le Pioupiou* de l'Yonne. Voici un autre professeur qui brûle de mériter une célébrité pareille, M. Vaillaudet, qui s'est fait élire maire à Bourges en qualité de socialiste révolutionnaire. Celui-ci a préparé et présidé une réunion dont l'ordre du jour portait : « Du rôle social de l'armée ; des devoirs des conscrits au régiment ; des tortures et crimes militaires. » Et, prenant la parole dans cette réunion, M. Vaillaudet a expliqué que le devoir des conscrits, c'était de « refuser l'obéissance ».

Le préfet du Cher, évidemment inspiré par le gouvernement, vient de prendre un arrêté suspendant de ses fonctions le maire de Bourges pour une durée d'un mois. Nous ne doutons pas que cet arrêté ne soit transformé par le ministre de l'intérieur en arrêté pur et simple de révocation.

Est-il besoin de dire que l'on doit approuver pleinement le gouvernement dans cette circonstance ?

Il est seulement regrettable qu'il ait affaibli la portée du châtiment en mêlant aux raisons si graves de cette révocation un attendu visant « une série d'abus de pouvoir que le maire a commis en substituant son autorité à celle du préposé en chef dans la direction et l'exécution du service de l'octroi ». Que sont ces abus à côté de l'acte abominable qui consiste à profiter de la haute situation de premier magistrat d'une grande cité pour exciter les soldats à la révolte et soulever le sentiment public contre la patrie ? C'est une peccadille mise en balance avec le crime le plus odieux.

Quoi qu'il en soit, il faut féliciter le gouvernement ; et nous estimons que ces félicitations mêmes lui font peu d'honneur. De même qu'on ne pense pas à complimenter quelqu'un pour n'avoir pas volé, par exemple, on ne devrait pas penser non plus à complimenter des ministres pour avoir défendu l'armée. Mais ils ont permis tant d'injures, tant d'attentats à l'honneur de nos soldats, qu'on reste surpris devant un acte isolé de justice et de réparation.

X. V...

INFORMATIONS

LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE DE 1904

Paris, 3 novembre. — Le 37e congrès de l'Union des Sociétés de Gymnastique, réuni ce matin dans la salle du Musée social, a décidé que la fête fédérale de 1904 aura lieu à Arras.

Au banquet qui a suivi le Congrès, le général Percin a présenté les excuses et les regrets du ministre de la guerre. Parlant de la loi déposée par le ministre, au Sénat, et d'après laquelle, les jeunes gens, arrivant au corps, physiquement préparés, pourront obtenir, au bout de trois mois, les galons de caporal ou de brigadier, le général Percin a dit :

« Cette loi n'est qu'un premier pas fait dans cette voie, mais nous ferons mieux encore dans un avenir prochain. Personnellement, ajoute l'orateur, je ne doute pas du succès, car j'ai constaté souvent la supériorité militaire des jeunes soldats ayant passé par vos Sociétés de gymnastique ».

Le représentant du ministre a ensuite remis un certain nombre de distinctions.

M. Deflandre, de Cambrai, est nommé officier de l'instruction publique.

LE CAS DE M. BARILLIER

Paris, 3 novembre. — On annonce qu'une instruction vient d'être ouverte contre M. Barillier, conseiller municipal nationaliste de Paris, par M. Heuqueville, juge au Havre, à la suite d'une conférence faite par lui en la compagnie de M. Millevoye, député, à Fécamp, et où M. Barillier aurait, d'après le Parquet, proféré de graves injures à l'adresse du Président de la République.

Le juge d'instruction a déjà entendu hier M. Flavien Brenier, président de la Fédération nationaliste normande, et les autres membres du bureau sur le discours, objet de la poursuite. On ne sait pas encore si MM. Barillier et Millevoye seront entendus à Paris par commission rogatoire, ou seront invités à aller déposer devant le parquet du Havre.

MANIFESTE SOCIALISTE

Paris, 3 novembre. — Les journaux socialistes publient le texte d'un manifeste adressé par le Comité général socialiste aux travailleurs socialistes, pour protester contre les massacres d'Arménie et rappeler au gouvernement qu'il aurait dû depuis longtemps intervenir à ce sujet.

Ce manifeste invite le gouvernement à profiter des affaires Tubini et Lorando pour intervenir énergiquement en faveur des Arméniens persécutés, en réclamant l'application du traité de Berlin et du memorandum de 1895.

UN « TE DEUM » A L'EGLISE RUSSE

Paris, 3 novembre. — L'ambassadeur de Russie a fait célébrer, ce matin, à l'église russe, un *Te Deum*, à l'occasion de l'avènement au trône de S. M. Nicolas II.

En dehors des membres de l'ambassade, assistaient à cette cérémonie : S. A. I. le grand-duc Alexis et S. A. I. le duc Georges de Leuchtenberg.

M. Delcassé, accompagné de M. Delavaud, directeur de son cabinet, s'y est rendu en personne.

Le président de la République s'était fait représenter par le général Dubois et le commandant André ; le président du Sénat, par M. André Fallières ; le président de la Chambre, par M. Charier, chef de son cabinet. Le président du Conseil et les ministres de la guerre et de la marine avaient également envoyé des représentants.

L'EMPRUNT TURC

On a parlé hier d'un projet d'emprunt turc. La « République » croit savoir que le gouvernement français serait décidé à ne permettre aucun emprunt de ce genre sur la place de Paris.

BRISEURS DE CROIX

Amiens, 3 novembre. — La bande des briseurs de croix continue la série de ses exploits sacrilèges. Ils ont renversé le calvaire major près de Camon, jeté à terre la croix du Lendit, sur la route de Corbie, saccagé la chapelle de Notre-Dame-de-Brebières, renversé le calvaire du cimetière de Lamotte et mis en pièces le Christ. Ils ont tenté enfin d'abattre un autre calvaire placé près de l'église de Lamotte, et ont enlevé le Christ qui n'a pas été retrouvé. Toutes les recherches faites jusqu'à ce jour pour découvrir les briseurs de croix ont été infructueuses.

LES VITICULTEURS DE L'HÉRAULT

On télégraphie de Béziers qu'en haut lieu on devient soucieux au sujet de l'agitation des viticulteurs de l'Hérault, cette grève d'un nouveau genre.

Tandis qu'un commissaire spécial se rendait à Sepignan, un deuxième était envoyé hier, à Cazouls, pour recevoir les réclamations des grévistes, et se rendre compte de l'état d'esprit de la population. Il a conféré pendant toute l'après-midi avec le maire, qui lui a soumis les revendications des propriétaires et des travailleurs.

Pendant ce temps, le sous-préfet adressait une lettre au Maire, par laquelle il lui disait qu'il s'étonnait qu'une grève partielle ait pu se produire et qu'il transmettait, à l'autorité supérieure, le vœu émis par le Conseil municipal en espérant que des atténuations à la situation critique signalée pourraient être trouvées.

Le sous-préfet vient d'être avisé, d'autre part, que la commune de Maureillain a envoyé son adhésion à la grève et que le Conseil municipal, réuni hier soir, à sept heures, a adopté à l'unanimité l'ordre du jour voté par la population de Cazouls.

A l'issue de la séance, on a fait afficher, sur la porte de la Mairie, le placard suivant : « Avis. — Les huissiers ne sont pas reçus ». Dans quelques jours, ce placard sera collé sur d'autres portes d'Hôtels-de-Ville.

CHOSES & AUTRES

Au Café des Comédiens.

— Est-ce que Brichanteau a réussi à Montélimar ?

— Pas du tout, mon cher... On avait organisé une cabale monstre... pour le faire chanter faux !

—x—

L'INCIDENT FRANCO-TURC

La France aime peu les querelles
Et ne se fâche pas souvent :
Mais il en cuit aux « infidèles »
Qui la font monter aux Echelles...
Du Levant !

LES MINEURS

L'organisation de la grève générale

Saint-Etienne, 3 novembre. — La fédération autonome des syndicats ouvriers de la Loire, réunie, ce matin, à la Bourse du travail, a décidé d'envoyer, dans toute la France, une délégation pour organiser la grève générale et poursuivre sa réalisation dans le plus bref délai possible.

Les rapports sur le travail dans les mines

Saint-Etienne, 3 novembre. — M. Cotte a terminé son rapport sur le questionnaire qui lui avait été posé concernant le travail dans la Loire. L'ensemble des rapports, sur le travail dans les autres bassins, sera continué par lui, dès qu'il aura reçu les renseignements suffisants.

Le syndicat des mineurs de Firminy est partisan de la grève générale immédiate, mais celui de Roche-La Molière, est plus calme.

Les mesures de précautions

Privas, 3 novembre. — Deux compagnies du 61e d'infanterie viennent d'être mobilisées, en vue de l'agitation ouvrière, et se tiennent prêtes à partir au premier signal.

Mâcon, 3 novembre. — Un ordre télégraphique vient de parvenir ici au 131e de ligne, prescrivant, au régiment tout entier, de se tenir prêt à partir pour Montceau. Les préparatifs sont activement poussés.

Angoulême, 3 novembre. — Un bataillon du 107e de ligne et un peloton du 21e d'artillerie ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour Monteau.

Poitiers, 3 novembre. — Ordre a été donné au général commandant la place de Poitiers de désigner immédiatement une compagnie du 125e régiment d'infanterie, laquelle devra se tenir prête à partir au premier signal pour Montceau-les-Mines. Un troisième envoi de gendarmes de la Vienne pour la même destination est imminent.

LES OUVRIERS DES PORTS

Protestation des ouvriers de Brest

Brest, 3 novembre. — M. de Lanessan, qui avait visité Brest dernièrement pour écouter les doléances des ouvriers des ports, n'a pas réussi à calmer ceux-ci. Le syndicat a fait hier afficher sur les murs de Brest un appel à un meeting monstre pour protester contre le sans-gêne du ministre qui refuse toutes les réformes parce qu'il n'a pas d'argent pour les effectuer.

L'affiche déclare que les ouvriers sont las de voir leurs familles vouées à la misère ou aux travaux forcés.

Brest, 3 novembre. — Le meeting des ouvriers du port a eu lieu ce matin, salle Venise. 3.500 ouvriers étaient présents. La presse n'ayant pas été admise, je ne puis vous donner que des renseignements de seconde main.

Avant la réunion, les chefs militants ont envisagé la question d'une grève générale dans tous les ports et ont prétendu que le ministre, effrayé, céderait au bout de trois ou quatre jours.

La réunion était présidée par M. Martin, président du syndicat ouvrier.

M. de Lanessan, dit-il, avait promis 405.000 fr., provenant de la vente des vieux navires, pour l'amélioration du sort des travailleurs, mais M. Caillaux s'y est opposé. (Cris : « A bas Lanessan ! A bas Caillaux ! ») Les uns chantent la *Marseillaise* et les autres la *Carmagnole*.

M. Martin fait remarquer que la commission du budget est bien disposée, mais que les ministres s'opposent à tout crédit et que le gouvernement de défense républicaine ne vaut pas mieux que les autres.

A ce moment quelqu'un crie : « Vive Jaurès ! », mais aussitôt une immense clameur répond : « A bas Jaurès ! »

M. Martin continue d'exposer les revendications des travailleurs, puis, finalement, on vote un ordre du jour malmenant le gouvernement, MM. de Lanessan et Caillaux.

Après la sortie effectuée aux chants de la *Marseillaise* et de la *Carmognole*, les manifestants, avec le drapeau syndical, se forment en cortège et font le tour de la ville.

Devant la préfecture maritime ils siffent et chantent la *Carmagnole*. Il n'y a pas eu d'autre incident.

Brest, 3 novembre. — L'ordre du jour présenté à la fin du meeting des ouvriers du port, et qui a été adopté à l'unanimité, dit que les ouvriers, après avoir pris connaissance des résultats négatifs de leurs nombreuses réclamations auprès du ministre de la marine et de la commission du budget, décident, ayant épuisé les solutions les plus sages et les plus pacifiques, de changer leur tactique naïve d'autrefois, et de préconiser comme moyen efficace pour obtenir gain de cause, la grève générale.

LES CONGRÉGATIONS

L'ordre du jour voté par le Conseil municipal d'Albi

Albi, 3 novembre. — Dans sa séance de ce matin, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Andrieu, maire et député socialiste, a émis, à l'unanimité, un avis défavorable à la demande d'autorisation formulée par les Carmélites d'Albi, les religieuses du Sacré-Cœur, dont le siège est à Valence d'Albigeois, et les Capucins, de l'Ordre de Saint-François, ayant leur siège à Ambralet.

Dans l'ordre du jour, qui a été voté, on relève les plus étranges considérants pour les Carmélites. Le Conseil se borne à dire que l'intérêt public ne justifie pas l'existence d'une congrégation de cette nature.

En ce qui touche les religieuses du Sacré-Cœur, et les Capucins, le Conseil étale, dans des considérants empathiques, que ne renierait point M. Jaurès, sa haine antireligieuse, et son mépris pour la liberté.

Considérant, dit-il notamment, que ces congrégations donnent l'enseignement primaire ou secondaire ; que cet enseignement ne peut être donné par ces congrégations que suivant des principes contraires à l'esprit moderne, et de nature à amener une division regrettable de la conscience nationale ;

Considérant, au surplus, que le droit primordial d'enseignement de toute préoccupation confessionnelle, émet un avis nettement défavorable à la demande d'autorisation présentée par cette congrégation.

LES SOCIALISTES ANTIMINISTÉRIELS

Une manifestation à Ivry

Paris, 3 novembre. — Les socialistes anti-ministériels, qui marchent contre MM. Jaurès et Millerand et consorts, sous la bannière de MM. Jules Guesde et Vaillant, ont célébré aujourd'hui, à la Mairie d'Ivry, leur unité socialiste dissidente, en proclamant l'union des différentes organisations révolutionnaires.

Parmi les personnalités du parti présentes, signalons MM. Coutant, Dejeante, Bouveri et Vaillant, députés ; Jules Guesde, Lafargue, Landrin, Faberot et Chauvin.

Le rendez-vous des manifestants avait été pris à la porte de Vitry, où un membre du parti se tenait avec une bannière rouge roulée dans un journal. M. Letroust, commissaire de police, obligea le porte-drapeau à lui montrer l'emblème qui portait ces mots : « Droit à l'existence ». Là dessus, on se mit en marche, bannière rouge en tête, et sous le commandement de M. Coutant, député d'Ivry.

Au passage du drapeau rouge sur le parcours de la porte de Vitry à la Mairie, les enfants se découvrent et poussent le cri de : Vive la sociale ! A aucun moment, la police n'est intervenue et le cortège est arrivé, sans incident à la Mairie, où M. Roussel, maire d'Ivry, reçut les délégués.

M. Roussel, dans une courte allocution, déclare que les délégués vont mettre au point la doctrine socialiste, qu'ils ne veulent plus laisser prostituer. Après quoi, la délibération commence dans un véritable huis-clos. C'est dans la soirée seulement que l'aéropage révolutionnaire proclamera ses décisions et le dogme de son unité.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Coup de main des Boërs

Paris, 3 novembre. — La *Liberté* publie la dépêche suivante :

Lisbonne, 3 novembre. — D'après des informations très sûres, venues du Cap à Lourenço-Marquès, les Boers viennent d'accomplir un coup de main sans précédent dans la guerre actuelle. Ils ont enlevé entièrement le dépôt central des chevaux de l'armée anglaise, installé à proximité de Capetown. Il y en avait plusieurs milliers.

La défaite de la colonne Betzen

Londres, 3 novembre. — Les suppositions que nous faisions hier quant à la composition des commandos victorieux de la colonne Betzen dans les environs de Bethel se trouvent justifiées. C'est, en effet, le général Botha qui a eu l'honneur de ce nouveau succès. Une dépêche de Prétoria dit que l'armée de Botha a été renforcée. Cette dépêche confirme que les Boers étaient au nombre d'un millier environ.

Autres échecs anglais

Londres, 3 novembre. — Les listes quotidiennes des pertes publiées par le War Office révèlent que, le 28 du mois dernier, les Boers ont surpris, sur la Born-River, à l'ouest du Cap, au nord de Clanœilliam, une patrouille britannique, et lui ont fait sept prisonniers avec chevaux, fusils, etc., etc. Le lendemain, il y a eu un combat sérieux dans l'Etat d'Orange. Une compagnie de yeomanrie impériale a perdu cinq tués, plusieurs blessés et un nombre de prisonniers que le War Office tait, suivant son habitude.

Chris Botha prisonnier

Newcastle, 2 novembre. — On annonce que Chris Botha, cousin du général en chef boer, a été fait prisonnier à Wolskrust.

Bannis

Prétoria, 3 novembre. — Une nouvelle liste de 17 chefs boers, condamnés au bannissement perpétuel, a été publiée.

LE RÉVEIL DE L'ISMAN DANS L'AFRIQUE DU NORD

La lettre suivante écrite bien avant le départ de l'escadre française, est publiée par la *Patrie :*

Tunis, 24 septembre. — Depuis l'éclosion du conflit franco-turc il se manifeste auprès des populations musulmanes de l'Afrique du Nord un certain ferment d'agitation car dans tout l'Orient le bruit s'est répandu comme une traînée de poudre que la France cherche une querelle au sultan pour lui prendre ses trésors.

Ce bruit a également eu sa répercussion en Tunisie et en Algérie où il est ingénieusement exploité par le clergé arabe et les émissaires turcs et marocains.

Du reste depuis la dernière insurrection de Marguerite on prêche partout clandestinement que la « guerre sainte » se prépare. Le différend de la France avec le Maroc et les mouvements des troupes françaises du côté de Figuig ont entretenu dans l'esprit des populations arabes l'idée qu'un grand conflit avec la France était imminent.

Cette pensée a été considérablement fortifiée par les événements récents qui ont mis aux prises la diplomatie française avec le sultan à Constantinople. Il est à craindre que si le conflit franco-turc devait entrer dans une phase active un soulèvement des Arabes n'éclate soudainement en Algérie et sur la frontière Tripolitaine. Les Italiens de la Tunisie semblent persuadés que dans ce cas l'Italie en profiterait pour s'emparer de Tripoli.

LE CONFLIT FRANCO-TURC

Aucune nouvelle de la marche de la division Caillard

Toulon, 3 novembre. — Nous voici au quatrième jour de la traversée de la division de l'amiral Caillard, et aucune nouvelle n'est encore parvenue sur sa marche ; aucun télégramme ne l'a encore signalée ; on explique cette absence de tout renseignement par la route qu'elle a dû suivre. Loin d'avoir tâché de diminuer les distances, la division, qui ne tenait, en aucune façon, que l'on connût ses mouvements, a dû piquer droit au Sud, en quittant le pavillon de l'amiral de Maigret, et s'est bien gardée de franchir les Bouches de Bonifacio, où elle aurait été vue, non seulement par le sémaphore français de Peppisato, mais encore par les sémaphores de Maddalene. Elle aura également évité de passer le détroit de Messine, où elle n'eut pas manqué d'être signalée.

En agissant ainsi, elle a augmenté le nombre de milles à parcourir. La route à parcourir peut être évaluée à 1.500 milles environ, car on ne connaît pas au juste le point d'atterrissement, et tous les navires sont en état d'accomplir ce trajet, sans avoir besoin de se ravitailler. La vitesse moyenne de 10 nœuds sera certainement dépassée, car, si l'on a donné cinq jours à l'amiral Caillard, pour accomplir sa mission, la vitesse moyenne de la route est de 12 nœuds et demi.

Les instructions données à l'amiral Caillard

Paris, 3 novembre. — On lit dans la *Liberté* de ce soir, dimanche :

Nous avions pensé qu'il ne convenait pas de révéler la nature des instructions données à l'amiral Caillard, mais certains de nos confrères n'ayant point gardé la même réserve, nous pouvons dire, aujourd'hui, que l'amiral Caillard doit aller s'embosser dans le port de Médillu, qui est le mieux placé de ceux de l'île de Mitylène, et qui regarde la Turquie d'Asie. Il attendra là des instructions définitives, et, si la Sublime-Porte, après cette première manifestation des intentions catégoriques de la France n'affirma pas, d'une façon explicite, qui ne prête à aucune équivoque, sa volonté d'accorder les satisfactions nécessaires, la flotte ira occuper le port de Smyrne. Elle a les canons nécessaires pour faire taire les forts qui commandent la rade.

Nos armements

Toulon, 3 novembre. — Les réparations du *Bouvet* et du *Jauréguiberry*, cuirassés d'escadre, sont poussées très activement.

Ces navires seront prêts à quitter Toulon mardi ; quatre autres bâtiments de l'escadre pourraient aussi prendre la mer le même jour, ce sont : le *Dunois*, la *Pique*, la *Hallebarde* et le *Flibustier*.

L'iradé au sujet de la créance Lorando La réponse de M. Bapst

Constantinople, *viâ* Sofia, 3 novembre. — M. Bapst a répondu à la lettre de Tewfik pacha lui annonçant que le sultan avait signé l'iradé relativement à la créance Lorando. Il a dit que cet iradé, tout en acceptant le chiffre demandé par le gouvernement français, ne nous donnait qu'une satisfaction insuffisante, puisqu'il ne spécifiait pas les conditions du payement.

Notre chargé d'affaires a ajouté que les relations diplomatiques entre les deux gouvernements ne pourraient d'ailleurs êtres reprises que si la Sublime Porte prouvait, par des actes, qu'elle ne mettra plus d'obstacle à l'exercice des droits que la France tient des traités et capitulations. M. Bapst a terminé en disant que l'amiral Caillard continuait à remplir la mission dont l'avait chargé le gouvernement de la République.

Paris, 3 novembre. — L'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

« Constantinople, 3 novembre. — Un échange de lettres a eu lieu hier, entre M. P. Bapst, conseiller de l'ambassade de France, et le ministre des Affaires étrangères, Tewfik-Pacha. Le Ministre a demandé de préciser les points que le Gouvernement français désire régler en plus de l'affaire Lorando, afin que le Conseil des ministres puisse en délibérer dans sa réunion habituelle du dimanche.

» Les journaux turcs, comme les journaux de langues étrangères, publiés à Constantinople, continuent à ne pas parler du différend franco-turc. Le bureau de la presse étrangère, à la Sublime-Porte, a fait connaître, aux intéressés, qu'il ne pouvait rien être publié à ce sujet.

» On dément, de la même source, que les Ministres de la Guerre et de la Marine, aient donné l'ordre de préparer la défense et l'armement du littoral, et la suppression du service des phares.

» On ne connaît absolument rien du conflit et du départ de la flotte française, ni à Constantinople, ni dans les provinces. Les nouvelles relatives à toute cette affaire ne sont connues que du haut personnel du Ministère des Affaires étrangères, au palais, et du corps diplomatique. »

La protection des chrétiens en Orient

Paris, 3 novembre. — Dans son numéro de ce soir, la *Liberté*, revenant sur ce que les journaux ministériels ont indiqué hier soir des exigences légitimes de la France, s'explique ainsi :

Il importe surtout qu'on sache, une fois pour toutes, à Constantinople, que nous avons assumé la protection des chrétiens en Orient, et que nous n'entendons pas faillir à ce devoir. On a pris, envers les congrégations religieuses, et les écoles catholiques, des mesures qui sont attentoires à leurs droits et qui vont à l'encontre de la tutelle que nous avons à exercer. En outre, le moment est venu de rappeler, d'une façon décisive, à la Turquie, qu'elle s'est obligée, à la conférence de Berlin, et ensuite après le memorandum collectif de 1895, à opérer toute une série de réformes en faveur de ces Arméniens, qu'elle fait égorger, dépecer aujourd'hui, et la Turquie peut être assurée que cette fois, elle ne trouvera plus les complicités de la grande puissance qui a empêché l'intervention de l'Europe lors des premiers massacres.

Enfin, le moment est venu d'apprendre, aux Coryphées du Panislamisme, que la France est installée définitivement en Algérie et en Tunisie, et que ce ne sont plus des pays musulmans.

L'attitude des Puissances

Londres, 3 novembre. — On télégraphie de Vienne au *Daily Telegraph*, que, si la France a réellement l'intention de faire le blocus d'un des ports de la Turquie, il faudra qu'elle en prévienne préalablement les autres Puissances, et que, pour éviter des complications, la France s'abstienne de saisir Smyrne, ou Salonique, parce que la première conséquence d'un acte de ce genre serait l'apparition, sur les lieux, des navires de guerre anglais et autrichiens.

C'est sous réserves qu'il faut accueillir cette dépêche, dont la tendance est par trop visible.

Rome, 3 novembre. — Dans les milieux politiques, on affirme que la France, avant de donner l'ordre, à sa division navale, d'aller dans les eaux turques, a fait des déclarations précises et franches, à tous les gouvernements intéressés. Elle a promis de limiter son action au strict nécessaire, pour défendre ses droits, sans porter atteinte aux intérêts des autres puissances.

Le Sultan soutenu par l'Allemagne

Berlin, 3 novembre. — Comme il fallait le prévoir, le Sultan, dans le conflit franco-turc, est soutenu par l'Allemagne. C'est la *Correspondance* de Berlin qui prend la peine de nous le rappeler :

Les puissances intéressées ne souffriront pas la réouverture, à l'état aigu, de la grave question d'Orient pour une misérable question d'argent, que réclament plus ou moins légitimement des créanciers usuraires.

La *Germania* ne s'explique pas comment la France peut ainsi partir en guerre pour une misérable question où l'honneur de la France n'a rien à voir. Elle soupçonne l'Angleterre d'avoir attiré habilement la France dans un piège.

L'attitude de l'Italie

Paris, 3 novembre. — Le *Matin* annonçait, ce matin, d'après son correspondant particulier de Londres, que la seconde division de l'escadre italienne de la Méditerranée est partie, ayant comme destination, le Levant.

Le *Temps* et la *Liberté* disent, ce soir, à ce propos, qu'il s'agit uniquement pour cette seconde division, de remplacer la première escadre, commandée par l'amiral Celonfeo qui, après avoir croisé sur les côtes de l'Albanie, et séjourné quelques mois dans l'archipel, devait, avant son retour en Italie, faire une visite à Constantinople. Elle y a renoncé, à cause des incidents franco-turcs.

Aux explications données ci-dessus, il convient, croyons-nous, d'ajouter que l'Italie a fort bien pu songer à profiter, le cas échéant, du conflit franco-turc, surtout s'il s'aggrave, pour tenter une petite *combinazzione*, du côté de la Tripolitaine, par exemple, qui est l'objet de ses convoitises depuis l'occupation de la Tunisie par la France.

La relève de la division navale, rentrant des côtes d'Albanie, pourrait avoir lieu, à un endroit et à un moment propices pour un coup de force contre la possession turque. Déjà, il faut le noter, un journal touchant à la diplomatie, dont les tendances sont aussi variées qu'intéressées, annonçait hier que des troubles graves se sont produits en Tripolitaine. La colonie italienne y est très nombreuse, et, tout récemment, le gouvernement italien installait un bureau de poste spécial à Ben-Shazi, ville importante non loin de Tripoli.

L'action présidentielle

Paris, 3 novembre. — La *Liberté* se dit en mesure d'affirmer qu'il n'est pas exact, comme a cru pouvoir l'affirmer l'un de nos confrères que ce soit à l'instigation et sur l'intervention de M. le Président de la République, en personne, que le Gouvernement s'est résolu à faire la démonstration nouvelle.

Une interpellation

Paris, 3 novembre. — C'est M. Allemane, annonce-t-on, qui, demain, ou mardi, doit interpeller M. Delcassé sur l'envoie, dans le Levant, de la division navale de l'amiral Caillard. L'interpellation du député du 11e arrondissement de Paris semble devoir porter sur deux points : Pourquoi le Parlement n'a-t-il pas été appelé à se prononcer sur l'opportunité d'une démonstration navale qui peut provoquer une guerre ? Quel est le but exact que nous poursuivons, et quelles garanties entendons-nous prendre.

On est déjà fixé sur le premier point ; sur le second point, l'interpellateur ne manquera pas d'établir un parallèle entre la regrettable inaction dont la France fit preuve, lors du massacre de cent mille protégés Français en 1896, et la susceptibilité qu'elle a témoignée, quand il s'est agi d'affaires purement financières, surtout quand certains personnages, que tout le monde désigne, se sont trouvé mêlé directement ou indirectement à quelqu'une de ces affaires. Il protestera ensuite contre le dessein prêté au Gouvernement d'exiger, en outre d'une indemnité matérielle, une indemnité morale concernant une extension de notre protectorat religieux et de nouvelles facilités et garanties à accorder à nos écoles. S'efforçant de dissimuler sa rage anticléricale derrière une haute raison de sentiment, M. Allemane demandera que le Gouvernement laisse de côté cette indemnité morale, pour aller occuper un port de la mer Noire voisin de l'Arménie.

Chronique Locale

ROUBAIX

LES MANIFESTATIONS

à l'occasion de la Toussaint

L'Union Sociale et Patriotique

La manifestation que l'« Union Sociale et Patriotique », fidèle à une pieuse tradition, a faite, dimanche matin, sur les tombes des victimes du travail et des enfants de Roubaix morts au service de la Patrie, a revêtu, cette année, un caractère d'imposante solennité. Jamais, croyons-nous, le nombre des manifestants n'avait été plus grand. C'était un spectacle émouvant que celui de ces deux mille personnes se rendant au champ des morts pour témoigner de leur culte envers ceux qui sont tombés victimes du devoir.

Les nombreux curieux qui étaient massés sur les trottoirs, tout le long de la Grande-Rue jusqu'à l'entrée du cimetière, ont accueilli le passage du cortège par des marques de sympathie, et aucun incident ne s'est produit.

Le cortège

A onze heures, la rue Pauvrée, et les abords de la place de la Liberté sont occupés par un grand nombre d'adhérents de l'« Union Sociale et Patriotique », qui, peu à peu, se groupent derrière la « Grande-Fanfare ». Cette Société prend la tête du cortège ; elle est suivie des porteurs de deux superbes couronnes qui seront déposées tout à l'heure sur les tombes des soldats morts pour la Patrie et des victimes du travail.

Puis viennent aux premiers rangs, MM. Eugène Motte, député de Roubaix ; Edouard Roussel et Félix Chatteleyn, conseillers généraux ; Eugène Duthoit et Jules Hazebrouck, conseillers d'arrondissement ; tous les conseillers municipaux de la minorité, sauf MM. Sayet et Teneul, empêchés ; Dervaux, président, et les membres du Comité directeur de l'« Union Sociale et Patriotique ». Derrière eux marchent, en rangs serrés, les nombreux adhérents de l'« Union ».

Depuis la rue Pauvrée jusqu'à la place Nadaud, la « Grande-Fanfare » exécute des pas redoublés. Puis, la marche du cortège est ralentie et la fanfare exécute la « Marche de Chopin ».

Au cimetière

Au cimetière, le service d'ordre est dirigé par M. Grimaldi, commissaire de police du cinquième arrondissement, qui fait déblayer l'allée principale.

Le cortège arrive devant les mausolées des victimes du travail et des soldats morts pour la Patrie, où se massent les manifestants. Une fois le silence établi, M. Edouard Roussel prononce le discours suivant :

Messieurs,

L'Union Sociale et Patriotique, fidèle à ses traditions, a tenu à venir aujourd'hui honorer la mémoire des enfants de Roubaix tombés glorieusement au champ d'honneur, et sous les climats meurtriers de nos colonies.

Vous avez voulu en vous rendant en grand nombre à son appel, affirmer à nouveau que leur souvenir est toujours vivace dans vos cœurs, et opposer à la théorie décevante de l'internationalisme, votre amour de la Patrie,